PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2020 2025

Fédération culturelle canadienne-française

CADRE STRATÉGIQUE

VISION

Leader rassembleur et porte-parole incontournable, la FCCF fait valoir l'apport essentiel des arts et de la culture dans l'espace francophone à travers le pays.

MISSION

Voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne, la FCCF :

- Concerte son réseau pancanadien d'organismes dynamiques ;
- Développe des partenariats stratégiques ;
- S'intéresse aux pratiques innovantes pour agir et rayonner sur le terrain.

VALEURS

Audace | Créativité | Engagement | Inclusion | Solidarité

AXES STRATÉGIQUES

Axe 1
Positionnement politique

Cet axe est au cœur de l'action de la FCCF. Elle est en effet la seule instance qui peut représenter le milieu des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne sur la scène politique fédérale. L'axe vise à assurer aux membres de la FCCF une « force de frappe » collective et crédible, permettant de faire valoir leurs besoins et leurs préoccupations sur toutes les plateformes qui concernent de près ou de loin le développement des arts et de la culture.

Axe 2
Concertation et mobilisation du réseau

Cet axe est lui aussi inscrit dans l'ADN de la Fédération. Il est directement complémentaire du premier, dans la mesure où l'impact des actions de la FCCF est inévitablement conditionnel à la force et à la cohésion de son réseau. Il vise ainsi à animer des mécanismes d'échanges et de rencontres qui permettent aux membres de se concerter. Il veut aussi faire émerger des visions ou des positions communes sur des dossiers importants pour l'avancement des arts et de la culture dans la francophonie canadienne et acadienne.

Axe 3
Développement et innovation

Cet axe veut refléter la volonté des membres de la FCCF de s'afficher comme un réseau résolument moderne, à l'affût de nouvelles pratiques, davantage structurantes ou porteuses d'avenir. Il vise ainsi à créer au sein de la Fédération un espace de partage et de recherche sur de nouvelles approches possibles (innovantes) dans le champ des arts et de la culture. Il tend aussi à conce-voir des initiatives ou des projets communs qui pourraient en découler sur le terrain.

AXE 1

POSITIONNEMENT POLITIQUE

OBJECTIF

Assurer une voix politique forte et crédible au milieu des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne ; et obtenir la reconnaissance et les appuis nécessaires des différents paliers de gouvernement ainsi que des organismes communautaires, à la grandeur du pays.

1

IMPACT VISÉ

La FCCF est reconnue sur la scène fédérale comme le porte-parole incontournable des communautés francophones et acadienne dans le champ des arts et de la culture.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Alimenter un positionnement médiatique fort, en s'appuyant sur la capacité politique et médiatique des membres sur le terrain.
- Défendre des prises de position publiques sur des enjeux prioritaires pour le secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne.
- Faire des démarches auprès des organismes porte-parole de la communauté francophone (ex. : FCFA, Forum des leaders), des organismes du Québec et de la majorité anglophone.
- Faire des représentations auprès de la classe politique canadienne et de certaines institutions politiques fédérales (ex. : comités du Parlement et comités du Sénat).

INDICATEUR DE RENDEMENT

Voix donnée à la FCCF dans les forums politiques et publics sur les arts et la culture.

2

IMPACT VISÉ

Les représentants politiques et communautaires, à tous les paliers de gouvernement, reconnaissent le rôle essentiel des arts et de la culture comme piliers de la vitalité des communautés francophones et acadienne. Ils le confirment notamment en acceptant d'inclure la culture dans le projet de modernisation de la Loi sur les langues officielles.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Construire un discours politique solide, en étroite concertation avec les membres, autour du rôle et des enjeux des arts et de la culture dans le développement des communautés francophones et acadienne.
- Développer des alliances avec les instances de la francophonie canadienne et acadienne dans les démarches visant la modernisation de la Loi sur les langues officielles (et l'inclusion de la culture dans la partie VII de la loi).
- Orchestrer une démarche concertée avec les membres pour assurer l'inclusion des arts et de la culture (arrimage sectoriel) dans les priorités des plans de développement globaux (PDG) des provinces et des territoires.
- Sensibiliser les organismes porte-parole des provinces et des territoires.
- Développer des alliances avec d'autres secteurs de développement des communautés (ex. : éducation, développement économique, immigration).
- Aller chercher des appuis au Québec et au sein du Canada anglais.

INDICATEUR DE RENDEMENT

L'importance allouée aux arts et à la culture dans les plans, les initiatives et les investissements des gouvernements et du secteur communautaire visant le développement et l'épanouissement de la francophonie canadienne et acadienne.

3

IMPACT VISÉ

Les institutions culturelles fédérales (ministères et agences ayant des compétences en arts et culture) reconnaissent les enjeux particuliers du milieu des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne et prennent des mesures positives pour y répondre.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Animer les mécanismes de l'Entente de collaboration (rencontres bilatérales, groupes de travail) ; et veiller à la mise en œuvre effective des solutions avancées par l'Entente en lien avec les thèmes stratégiques de collaboration au cœur de celle-ci.
- Développer des alliances stratégiques avec les organismes du Québec autour des enjeux communs.
- Réaliser un état des lieux sur la présence des artistes et des organismes artistiques de la francophonie canadienne et acadienne sur la scène internationale (en lien avec la diplomatie culturelle).
- Constituer et mettre à jour un ensemble de statistiques et de données probantes rendant compte des investissements des institutions fédérales.

INDICATEUR DE **RENDEMENT**
Compilation des mesures positives et des solutions mises en œuvre en collaboration avec les institutions fédérales en arts et culture.

4

IMPACT VISÉ

La FCCF est partie prenante de la discussion d'une politique culturelle nationale (ou d'un « cadre national d'action culturelle ») où elle fait valoir les enjeux des communautés francophones et acadienne.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Participer aux mécanismes de concertation et d'action sectoriels tels la Coalition canadienne des arts (CCA), la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC), la Coalition pour la culture et les médias (CCM), etc.
- Opérer un rapprochement avec les organismes artistiques et culturels du Québec, les organismes de la diversité culturelle et les organismes des Premières Nations, des Métis et des Inuits (PNMI).
- Mobiliser le réseau de la FCCF autour de ce projet.

INDICATEUR DE **RENDEMENT**
Compte-rendu annuel de la gouvernance et du bureau national au réseau des membres, au sujet des résultat obtenus quant au développement et à l'avancement de la grande idée d'une politique culturelle.

AXE 2

CONCERTATION ET MOBILISATION DU RÉSEAU

OBJECTIF

Resserrer les liens entre les organismes artistiques et culturels présents dans les communautés francophones et acadienne ; favoriser une compréhension commune de leurs réalités respectives pour les engager dans une plus grande cohésion de discours et d'action autour d'enjeux communs ; et alimenter la FCCF sur des dossiers prioritaires en fonction d'une prise de position nationale.

1 IMPACT VISÉ

L'information circule de manière efficace dans le réseau de la FCCF (des membres vers la FCCF et de la FCCF vers ses membres) et permet que le discours et les campagnes portés par la FCCF soient bien ancrés dans la réalité vécue « sur le terrain ».

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Assurer des communications régulières et efficaces avec les membres, en utilisant divers formats de communication (ex. : envois par MailChimp, infolettre mensuelle) et en se servant des réseaux sociaux.
- Partager à travers ces communications des nouvelles des membres.
- Mettre en place des mécanismes de cueillette d'information plus systématiques, plus personnalisés et mieux adaptés à la réalité des membres.
- Bien outiller les membres sur les dossiers prioritaires, en leur fournissant des synthèses de l'information clé, avec statistiques à l'appui et hyperliens à des documents de référence.
- Assurer des mécanismes de concertation en continu.

INDICATEURS DE RENDEMENT

- Satisfaction des membres quant à l'offre active de la FCCF sur le plan des communications, p. ex. : moyens, contenus et fréquence.
- Observations de l'équipe quant à la forme, au contenu et à la fréquence des communications des membres et des partenaires vers la FCCF.

2

IMPACT VISÉ

Les occasions de réseautage et de concertation entre les membres sont optimisées et motivées par les enjeux en présence.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Animer les mécanismes de concertation existants (ex. : forum des membres, tables TOC et TOA) pour favoriser une conversation continue au sein du réseau de la FCCF.
- Faire une place à des conversations régionales (se donner une lentille régionale).
- Créer de nouvelles occasions de réseautage en lien avec des enjeux partagés (ex. : enjeux professionnels, enjeux de développement).
- Créer des capsules de formation virtuelles (TedTalk) sur des thèmes d'intérêt commun.
- Laisser aussi la place à des forums informels (ex. : partage de bonnes pratiques).

INDICATEUR DE **RENDEMENT**

Engagement des membres et satisfaction vis-à-vis des forums de concertation et autres occasions de réseautage/mobilisation déployés par la FCCF.

3

IMPACT VISÉ

Le réseau de la FCCF est reconnu comme un réseau fort et cohésif, où les membres adhèrent à une « culture d'engagement », soit une culture qui favorise la confiance, le respect et la responsabilité.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Renforcer les structures de gouvernance (forum annuel, conseil d'administration, comités).
- Favoriser l'utilisation et le partage de l'expertise des membres.
- Valoriser les réalisations des membres à travers les divers outils de communication de la Fédération.

INDICATEUR DE **RENDEMENT**

Témoignages des partenaires, des membres (et autres interlocuteurs) et observations du CA/de l'équipe au sujet de la cohésion du réseau de la FCCF.

AXE 3

DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION

OBJECTIF

Encourager au sein de la FCCF et de son réseau l'exploration ou l'engagement de nouvelles réflexions, de pistes de solution et d'initiatives novatrices, en soutien aux stratégies déployées par la Fédération et ses membres.

1

IMPACT VISÉ

Le réseau de la FCCF est à l'affût des nouvelles pratiques ou des nouvelles approches qui émergent dans le secteur des arts et de la culture.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Mettre en place des outils de veille (ex. : documentation sur de nouveaux modèles, recherches pertinentes) accessibles aux membres.
- Offrir aux membres des occasions de partage ou de mise à niveau sur ces modèles (ex. : ateliers d'information organisés à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, du forum annuel ou d'autres rencontres).
- Favoriser des partenariats avec le Québec, dont plusieurs organismes sont à l'avant-plan dans le domaine.
- Concevoir un « hub » virtuel (outil de référence et d'aiguillage) donnant accès à un ensemble d'informations et de recherches pertinentes sur les arts et la culture.

INDICATEUR DE RENDEMENT

Nouvelles approches explorées et mises de l'avant dans les communications, les conversations stratégiques du réseau, les représentations et les actions externes de la FCCF et de ses membres.

2

IMPACT VISÉ

Les membres de la FCCF ont l'occasion de réfléchir à de nouveaux modèles (de diffusion, de médiation, etc.) pouvant répondre à des enjeux émergents, tout en étant adaptés au contexte particulier des communautés francophones et acadienne.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

Créer des espaces de discussion (ex. : forums, *Think Tanks* ou groupes de réflexion, alimentés au besoin par des recherches ou des experts extérieurs) permettant d'explorer des idées novatrices.

- Envisager une réflexion autour des « hubs créatifs », qui viserait à s'approprier le concept et valoriser notamment les espaces physiques – centres culturels et autres – présents dans les communautés.
- Commander des études ou des recherches appliquées, reposant sur des collaborations avec des instituts de recherche universitaires ou autres.
- Développer une banque d'expertises (y compris chez les membres) et y faciliter l'accès (ex. : imaginer des formules d'accompagnement ou de mentorat).
- Encourager parmi les membres une « culture d'innovation ».

INDICATEUR DE RENDEMENT

Pertinence des réflexions, des pratiques novatrices et des nouveaux modèles explorés et mis de l'avant dans la concertation/le réseau.

3 **IMPACT** VISÉ

La FCCF et son réseau font preuve d'audace en lançant des initiatives porteuses et rassembleuses qui répondent à des enjeux ciblés sur le terrain, ou en y collaborant.

STRATÉGIES ENVISAGÉES

- Concevoir des laboratoires permettant de faire des mises à l'essai d'idées ou de projets innovants.
- Explorer des partenariats intersectoriels avec des organismes œuvrant dans d'autres secteurs d'activités (ex. : éducation, immigration).
- Engager des projets spéciaux permettant de tester ou d'opérationnaliser de nouvelles idées sur des enjeux ciblés (ex. : PassepART).

INDICATEUR DE **RENDEMENT**

Recension des initiatives novatrices (porteuses et rassembleuses) de la FCCF et de son réseau.

2020
2025

Fédération culturelle
canadienne-française (FCCF)

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Lorsque la FCCF a adopté son dernier plan stratégique, en 2014, la situation était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui.

- Au plan politique, d'abord, le gouvernement fédéral en place défendait des orientations nettement moins favorables que le gouvernement actuel, non seulement à l'égard des arts et de la culture, mais aussi à l'égard des langues officielles.
- Au plan économique et social, le Canada était engagé dans une lutte au déficit qui rendait tous les nouveaux investissements difficiles.
- Au plan culturel, enfin, l'emprise des nouvelles technologies et de la mondialisation était certes bien amorcée, mais la suprématie des GAFA n'était pas encore celle qu'on connaît.

En partie à cause de cet environnement, mais aussi, peut-on dire, en raison de facteurs internes, la FCCF semblait aussi connaître une certaine « panne d'énergie ». Plusieurs grands chantiers, comme la Feuille de route sur les langues officielles ou l'Entente pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire , semblaient décevoir les attentes. Les augmentations financières espérées de ces institutions ne se matérialisaient pas non plus. Et, conséquence peut-être de ce sur-place, la cohésion même de la Fédération semblait en cause.

Réagissant à cette situation, les membres de la FCCF ont alors décidé d'engager une réflexion en profondeur sur le rôle de la Fédération et les attentes des membres à son égard. Cette réflexion – qui s'est étendue sur près de deux ans – a jeté les bases de cette planification stratégique.

Parallèlement, l'arrivée à la Fédération d'une nouvelle direction générale – et, bientôt, d'une nouvelle équipe – donnait le signal d'un renouveau et encourageait les membres du conseil d'administration à penser et à imaginer les choses autrement. Sans attendre que la planification stratégique soit complétée, plusieurs changements importants ont ainsi marqué ces deux dernières années, que ce soit au niveau de la gouvernance, des relations avec les partenaires gouvernementaux ou de la conduite de certains projets.

Bref, c'est dans ce contexte que cette nouvelle planification stratégique s'inscrit. Elle vient ainsi articuler le « repositionnement » que la Fédération voudrait opérer au cours des cinq prochaines années.

1- SITUATION ACTUELLE

1.1. UN HÉRITAGE INDISCUTABLE

Fondée en 1977, la FCCF célébrait, en 2017, ses 40 ans d'existence. Même si cet anniversaire coïncidait, comme on l'a exprimé, avec un certain questionnement du rôle et de la performance de la Fédération, il permettait du moins de constater un ensemble d'acquis qui demeurent aujourd'hui essentiels.

Un réseau pancanadien

Au premier chef, la FCCF peut s'appuyer aujourd'hui sur un réseau complet d'organismes artistiques et culturels qui représentent l'ensemble des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) à l'échelle du pays. Constituée originellement pour fédérer les groupes culturels provinciaux et territoriaux, la Fédération s'est graduellement élargie avec l'adhésion d'organismes artistiques nationaux qu'elle a d'ailleurs souvent aidés à se constituer. Réunissant aujourd'hui 22 membres – dont 13 organismes provinciaux et territoriaux et 9 organismes nationaux –, elle représente un lieu de convergence essentiel pour les arts et la culture de la francophonie canadienne et acadienne.

Une compétence unique

La Fédération a aussi établi au fil des ans une relation particulière avec un ensemble d'institutions culturelles fédérales qui reconnaissent sa légitimité et sa compétence (unique) pour représenter les arts et la culture des CFSM et défendre leurs enjeux spécifiques sur la scène nationale. Cette relation, qui s'incarne particulièrement dans l'Entente de collaboration avec les institutions culturelles fédérales (déjà évoquée) et les mécanismes qui y sont liés, donne en effet à la Fédération et à ses membres un accès privilégié à la haute direction de ces institutions et leur permet de faire valoir directement leurs enjeux spécifiques.

Des partenariats stratégiques essentiels

Au cours de son histoire, la FCCF a également établi des liens étroits avec un ensemble de partenaires sectoriels et/ou communautaires qui lui confèrent aujourd'hui une capacité d'influence ou d'action appréciables :

- dans le domaine des arts et de la culture : avec les autres Organismes nationaux de services aux arts (ONSA) québécois ou anglophones, sur diverses coalitions des arts et de la culture ;
- dans le domaine de la francophonie : avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), dont elle est membre, et tous les organismes qui font partie de son réseau (ex. : le Forum des leaders) ;
- dans le domaine de l'éducation : avec les organismes réunis au sein de la Table nationale en éducation et au sein du Comité tripartite ;
- enfin, et plus largement, avec un éventail d'organismes présents au Québec (comme Culture pour tous, le Conseil québécois du théâtre, Les arts et la ville, etc.).

1.2. UN NOUVEL ÉLAN

Cela dit, les dernières années ont été marquées par plusieurs changements importants qui ont quelque peu transformé le visage de la Fédération.

Une nouvelle équipe

Au niveau du fonctionnement d'abord, l'équipe à la barre de la Fédération a été entièrement renouvelée au cours des trois dernières années. Sous le leadership (inspirant) de sa nouvelle directrice générale, cette nouvelle équipe amène à la Fédération non seulement du sang neuf, mais aussi une nouvelle organisation, de nouvelles perspectives, de nouvelles façons de faire, etc.

Une nouvelle structure de gouvernance

La refonte de la gouvernance est un autre changement notable. Avec l'augmentation du nombre de membres (22), la structure antérieure semblait en effet impuissante à assurer à la fois une bonne représentation des membres et une structure de direction efficace. En ramenant le conseil d'administration de 22 à 9 membres et en lui confiant un rôle plus clair dans l'orientation de l'organisme, la FCCF semble avoir opéré un virage décisif pour lui permettre d'évoluer.

De nouveaux rapports avec les membres

Ces changements structurels se sont aussi accompagnés d'une nouvelle approche à l'égard de l'engagement des membres. La Fédération a pris le parti de multiplier les interactions avec ses membres et s'est donné comme mot d'ordre de les « habiliter » plutôt que de parler en leur nom. La vague de consultations qui a amorcé cette planification stratégique en est une illustration.

Une nouvelle approche orientée vers les solutions

De la même façon, l'équipe de la FCCF s'est employée à repenser certaines structures ou certains mécanismes de collaboration qui semblaient piétiner ou donner (trop) peu de résultats. Un exemple en est donné par l'Entente de collaboration avec les institutions culturelles fédérales, dont la nouvelle mouture est assortie de mécanismes de concertation beaucoup plus engageants. La Fédération veut en arriver à « faire des choses » et pouvoir mesurer des impacts directs sur le terrain.

La volonté d'oser l'intersectorialité

Enfin, et comme l'action récente de la FCCF dans ce « chantier » le montre bien, la Fédération exprime clairement son intention de travailler en liaison avec les autres secteurs de développement de la francophonie canadienne et acadienne, à commencer par ceux (comme l'éducation) qui touchent de plus près les arts et la culture, mais aussi d'autres (comme l'immigration ou le développement économique régional) où le secteur artistique et culturel peut certainement avoir un impact important et bénéficier d'une action mieux concertée.

1.3. DES RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Tous ces changements se reflètent déjà dans un certain nombre d'accomplissements qui viennent valider à la fois la pertinence et l'efficacité des nouvelles façons de faire. On peut en donner plusieurs exemples :

Le Plan d'action sur les langues officielles

Alors que la précédente « Feuille de route sur les langues officielles » (2013-2018) avait été particulièrement décevante, le nouveau Plan d'action sur les langues officielles (*Investir dans notre avenir*), portant sur la période 2018-2023, s'est avéré beaucoup plus réceptif aux demandes de la Fédération, grâce à une argumentation mieux bâtie et à une collaboration plus étroite avec les responsables du Ministère. Ce travail de représentation efficace de la Fédération a fait en sorte qu'investir en culture figure aujourd'hui parmi les piliers prioritaires de la stratégie gouvernementale.

La distribution de nouveaux fonds aux organismes artistiques et culturels

Parmi les mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action, l'allocation d'une enveloppe supplémentaire aux organismes des CFSM (à travers le Programme d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien) a largement profité aux organismes artistiques et culturels grâce au front commun que la FCCF a réussi à constituer au sein de son réseau. Son leadership a été clairement une clé de ce résultat.

Le renouvellement de l'Entente de collaboration avec les institutions culturelles fédérales

Cette entente – qui fêtait donc ses 20 ans en 2018 – semblait avoir un peu perdu de son importance symbolique et, plus encore, de son impact direct « sur le terrain ». C'est grâce encore à l'intervention de la FCCF si la nouvelle version de l'entente, signée en 2018, a prévu un engagement plus ferme des partenaires et des mécanismes de suivi – comme un comité des organismes signataires plus actif sur le plan des solutions – qui devraient en assurer de véritables retombées.

Le programme de microfinancement (PassepART)

La création de ce programme pancanadien, qui découle également du Plan d'action, vient faire jouer à la FCCF un rôle clé dans la mise en œuvre d'une initiative profitant directement aux artistes et aux organismes artistiques et culturels des CFSM. La Fédération confirme par là son intention de « faire arriver les choses », même si elle doit pour cela sortir de son rôle traditionnel et s'engager (en connaissance de cause) dans la gestion de projet.

Elle fait aussi la preuve que, malgré l'asymétrie des réalités et des besoins en enseignement des arts des milieux de l'éducation des diverses provinces et territoires, une stratégie nationale, qui vise à accroître et bonifier l'offre d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales destinées aux écoles, a toute sa raison d'être. Et que la connectivité que le projet encourage entre écoles et organismes communautaires aura des effets structurants.

Un Cadre national d'action pour la culture

Cette grande idée de vouloir doter le Canada d'une véritable politique culturelle illustre une autre façon qu'a choisie la FCCF d'affirmer son leadership dans un dossier qui la concerne. Sans attendre qu'une coalition pancanadienne s'approprie cet enjeu et engage une démarche nationale, la Fédération choisit de porter cette question sur la scène politique et de s'associer à un réseau d'organismes artistiques et culturels qui partagent un même sentiment d'urgence.

Elle veut provoquer de cette façon une conversation nationale, engageant l'ensemble des composantes culturelles au pays – dont les Peuples autochtones, la diversité culturelle, le Québec, la majorité anglophone et la francophonie canadienne et acadienne –, qui permette de rassembler le pays autour d'un projet culturel commun.

2- L'ENVIRONNEMENT

2.1. UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE

Comme on le disait en introduction, le renouveau de la FCCF se fait aussi dans un environnement politique particulièrement favorable dont elle bénéficie de plusieurs façons. Que ce soit sur la question du financement, de la reconnaissance des communautés de langue officielle ou même des relations avec le Québec, la conjoncture actuelle tranche passablement avec celle qui l'a précédée.

L'investissement fédéral en arts et culture

Les dernières années ont été marquées d'abord par un investissement inédit du gouvernement fédéral dans le secteur des arts et de la culture. Le premier à en bénéficier a été le Conseil des arts du Canada, dont le budget total a doublé sur une période de cinq ans. Sans connaître d'augmentations aussi spectaculaires, la plupart des agences culturelles fédérales ont obtenu des hausses appréciables, dont le milieu artistique et culturel a en partie bénéficié. Certes, cela ne règle pas tout; et la FCCF doit continuer à demander un financement adéquat et stable de ces institutions, en mesure de soutenir l'activité artistique et culturelle à travers le pays. Mais cela manifeste l'intérêt, voire la priorité, que le gouvernement actuel accorde aux arts et à la culture.

De même, celui-ci a rétabli en partie les budgets culturels des ambassades canadiennes que le précédent gouvernement avait profondément sabrés. Il permet par là à de nombreux artistes et organismes canadiens de reprendre des activités – tournées ou autres – qu'ils avaient dû abandonner. Il relance aussi, par le fait même, l'importance de développer des stratégies autour de la « diplomatie culturelle ».

Le soutien financier des CFSM

Comme les budgets des arts et de la culture, les budgets consacrés aux minorités de langue officielle, notamment à travers le Programme d'appui aux langues officielles (PALO), sortaient eux aussi ces dernières années d'une longue période de stagnation. Il aura fallu dans ce cas attendre quelques années de plus – soit le nouveau Plan d'action pour les langues officielles, en 2018 – pour que les budgets des langues officielles soient bonifiés; mais la réponse a été tout de même bienvenue.

L'augmentation octroyée – 20 % en 2018-2019, puis une enveloppe additionnelle en 2019-2020 valable jusqu'en 2023 (date d'échéance du Plan) – aura généralement bénéficié aux organismes artistiques et culturels, grâce entre autres à la cohésion dont a fait preuve le réseau de la Fédération. Il s'agit donc d'une importante « bouffée d'oxygène » pour l'ensemble du réseau de la FCCF.

La « modernisation » de la Loi sur les langues officielles

Cela dit, l'engagement du gouvernement fédéral actuel à l'égard des langues officielles va au-delà de la seule question financière. En s'attaquant aussi à « la modernisation » de la Loi sur les langues officielles (LLO), il ouvre un chantier qui pourrait même avoir des impacts plus importants sur le secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne.

L'un des enjeux au cœur de cette modernisation – dont la FCCF s'est déjà fait l'écho – est en effet l'inclusion de la culture dans les principes fondateurs de la loi et la prise en compte des enjeux culturels dans les modalités de mise en œuvre de certaines parties de la loi (Partie VII). De façon plus précise, on voudrait que la LLO reconnaisse, dans son préambule, l'importance de la culture, et de l'accès à celle-ci, pour l'épanouissement et le développement des CFSM. On voudrait aussi que cet énoncé ait des impacts réels, en s'assurant notamment de protéger et de renforcer le concept de mesures positives et son applicabilité.

Le rapprochement avec le Québec

Finalement, le gouvernement récemment élu au Québec semble marquer, lui aussi, un nouvel intérêt pour les communautés francophones au pays et, tout particulièrement, pour le secteur des arts et de la culture qui demeure un axe de collaboration naturel. Le Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, prévu à Québec en juin 2020 (et malheureusement annulé en raison de la pandémie de COVID-19) dans le but de repenser la coopération Québec/hors Québec sur des bases plus porteuses, illustre bien cette nouvelle volonté politique qui anime le gouvernement québécois. Que ce soit sur la modernisation de la LLO ou sur la réalisation de projets plus concrets avec ses partenaires en arts et culture, la FCCF et ses membres devraient donc pouvoir retrouver là un allié et un partenaire.

2.2. DES ENJEUX PLUS LARGES

En même temps qu'elle peut profiter de toutes ces « opportunités », la FCCF doit aussi prendre en compte un ensemble d'enjeux qui touchent peut-être moins directement son réseau, mais devraient certainement influencer son action au cours des prochaines années.

Un nouveau paradigme identitaire

Même si la dualité linguistique (et culturelle) demeure un fondement de l'identité canadienne, elle se voit bousculée depuis plusieurs années par deux réalités montantes, dont la FCCF est d'ailleurs solidaire. La première a trait à la reconnaissance des peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) et aux actions de plus en plus nombreuses visant à valoriser leur contribution à la culture canadienne (voir, par exemple, les programmes créés à leur intention au Conseil des arts du Canada et au Centre national des Arts). La seconde concerne le poids croissant de la population issue de l'immigration et, dans le même esprit que précédemment, la volonté de reconnaître son apport à travers le concept de la « diversité culturelle ».

L'enjeu de société auquel la population canadienne est actuellement confrontée pourrait se résumer ainsi : comment renouveler l'intention structurante de l'égalité de statut et d'usage des deux langues officielles (exprimée notamment par la LLO), pour concilier les objectifs que se fixe le pays, sur les plans d'une réconciliation profonde et authentique des Premières Nations, Métis et Inuits (PNMI), de l'inclusion de la diversité culturelle pour un multiculturalisme exemplaire, et du respect des droits des groupes en quête d'équité LGBTQ2+.

On retrouve là, en même temps, l'idée d'une vaste conversation nationale sur la culture canadienne, dont la FCCF et son réseau devraient bien sûr être partie prenante.

L'influence des nouvelles technologies et de la mondialisation

Dans un autre ordre d'idée, la FCCF ne peut ignorer non plus les transformations du secteur des arts et de la culture résultant des avancées technologiques ou de la mondialisation des marchés. Pas plus que d'autres, le milieu des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne n'est à l'abri de ces transformations, qui affectent aussi bien les modes de création et de production que les conditions de diffusion ou de commercialisation.

Cet impact, sans doute plus manifeste dans certains secteurs ou certaines disciplines (comme la chanson-musique, l'édition), est déjà palpable et demande d'élaborer des stratégies innovantes, pour que les artistes des communautés francophones (et leurs œuvres) puissent demeurer « découvrables » sur le marché (notamment auprès des jeunes générations). Cela pourrait supposer d'importer ou d'adapter des modèles existants (ex. : hubs créatifs), de revoir certains modèles de développement traditionnels (ex. : centres culturels), mais aussi, et plus largement, de développer dans le réseau de la Fédération une véritable culture d'innovation.

La promotion du développement durable

Enfin, la FCCF et ses membres sont nécessairement interpellés par les grands mouvements sociaux que suscite la question du réchauffement climatique. Il n'apparaît en effet, là non plus, pas possible de continuer à faire les choses comme avant, sans se soucier des impacts ou des conséquences que cela peut avoir sur l'environnement. Au contraire, il devient indispensable d'imaginer, à tous les niveaux, des approches ou des stratégies qui peuvent réduire l'empreinte des activités humaines, y compris dans le secteur des arts et de la culture. Cela pourrait même être un atout pour la FCCF et ses membres d'élargir la réflexion et de se positionner clairement sur cet enjeu, pour se poser, d'une certaine façon, en champions du développement durable.

MISE À JOUR SPÉCIALE : **PANDÉMIE DE COVID-19**

Depuis le début de la crise de la COVID-19, la FCCF resserre ses mécanismes de concertation pour être dans l'action avec ses membres et ses partenaires. Après l'annonce de mesures universelles de soutien au revenu des particuliers et des organismes, la Fédération et son réseau ont accueilli favorablement l'annonce d'un fonds de stabilisation de 500 M$ pour le secteur des arts, de la culture et des sports. On nous assure que d'autres mesures précises pour les arts et la culture viendront, qui viseront entre autres à favoriser la relance.

Toutes les forces vives du milieu sont invitées à imaginer l'avenir à court, moyen et long termes; la FCCF et son réseau sont de la partie. Déjà, le génie de nos gens s'exprime. Des initiatives et des stratégies nouvelles pour l'offre d'activités et de contenus artistiques et culturels fusent de toutes parts. Le besoin d'accroître la capacité numérique s'impose dans le portrait, tout comme la réflexion sur de nouvelles approches et de nouveaux modèles d'affaires à adopter.

Campée dans son plan stratégique renouvelé, forte de la cohésion de son réseau de membres et solidaire dans l'action avec eux et avec ses partenaires, la FCCF contribuera de manière optimale au bouillon créatif qu'exige la crise.

REMERCIEMENTS

Le plan stratégique 2020-2025 est la boussole essentielle dont se dote le conseil d'administration de la FCCF, en appui à la réalisation optimale de sa vision et de son mandat. Pour développer son plan, le conseil a choisi de mener une démarche de design stratégique misant sur l'engagement de son réseau de membres. Au-delà d'une analyse rigoureuse de l'environnement et de la documentation disponible au sein de la FCCF, on entendait ainsi s'appuyer sur les forces et l'expertise du réseau pour s'accorder sur les visées d'avenir.

Un merci énorme aux membres du conseil d'administration et à l'ensemble du réseau de la FCCF d'avoir porté cette vision inclusive et d'avoir partagé leurs réflexions de manière aussi entière tout au long du processus. Le résultat en fait foi. Nous nous sommes donné un projet commun du réseau des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne qui fait preuve d'audace, en plus de nous rallier dans l'action.

Merci à Manon Henrie-Cadieux et l'équipe du bureau national qui ont mené la démarche de front. Merci aux experts-conseils Marc Haentjens et Doyon+ d'avoir fourni un accompagnement à la fois sensible et inspirant.

La mise en œuvre réussie du cadre stratégique 2020-2025 dépendra de la collaboration exemplaire de la FCCF avec son réseau de membres à travers le pays. La FCCF voudra aussi compter pleinement sur les partenariats stratégiques qu'elle cultive sur le plan communautaire francophone, avec ses homologues du secteur des arts et de la culture sur la scène nationale et de par son travail intersectoriel, entre autres avec le milieu de l'éducation.

Photo de couverture : La chanteuse Amélie Hall, accompagnée des Baladins du dimanche, lors de la Soirée des Éloizes 2018 à Edmundston. Crédit photo : Geneviève Violette
Photos : Marianne Duval, DR
Conception graphique : Atelier 46
Révision linguistique : Michèle Clermont

Membres

ORGANISMES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

- Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)
- Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- Association culturelle de la Francophonie manitobaine (ACFM)
- Association frano-yukonnaise (AFY)
- Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
- Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CCAFCB)
- Conseil culturel fransaskois (CCF)
- Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)
- Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FéCANE)
- Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCÎPÉ)
- Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
- Fédération franco-ténoise (FFT)
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)

ORGANISMES NATIONAUX

- Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)
- Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)
- Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)
- Association des théâtres francophones du Canada (ATFC)
- Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC)
- Regroupement des éditeurs franco-canadiens (REFC)
- Réseau national des galas de la chanson (RNGC)

ALLIANCES ET REGROUPEMENTS

- Alliance des radios communitaires du Canada (ARC du Canada)
- Scènes francophones (SF)
  - RADARTS inc. (Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène)
  - Réseau Ontario (RO)
  - Réseau des grands espaces (RGE)

Partenaires

ORGANISMES ET COALITIONS DONT LA FCCF EST MEMBRE

- Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)
- Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)
- Coalition pour la culture et les médias (CCM)
- Coalition canadienne des arts (CCA)
- Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC)
- Table nationale et comité tripartite en éducation

ENTENTE DE COLLABORATION

- Patrimoine canadien
- Conseil des arts du Canada (CAC)
- Radio-Canada
- Centre national des arts (CNA)
- Téléfilm Canada
- Office national du film du Canada (ONF)

COLLABORATION EN CONTINU

- Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA)
- Réseau de partenaires scolaires désignés appuyant la mise en œuvre du programme PassepART
- Centre d'excellence artistique de l'Ontario (CEAO)
- Conseil québécois du théâtre (CQT)
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
- Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
- Culture pour tous
- Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC)
- Les arts et la ville
- Et de nombreux partenaires en devenir…

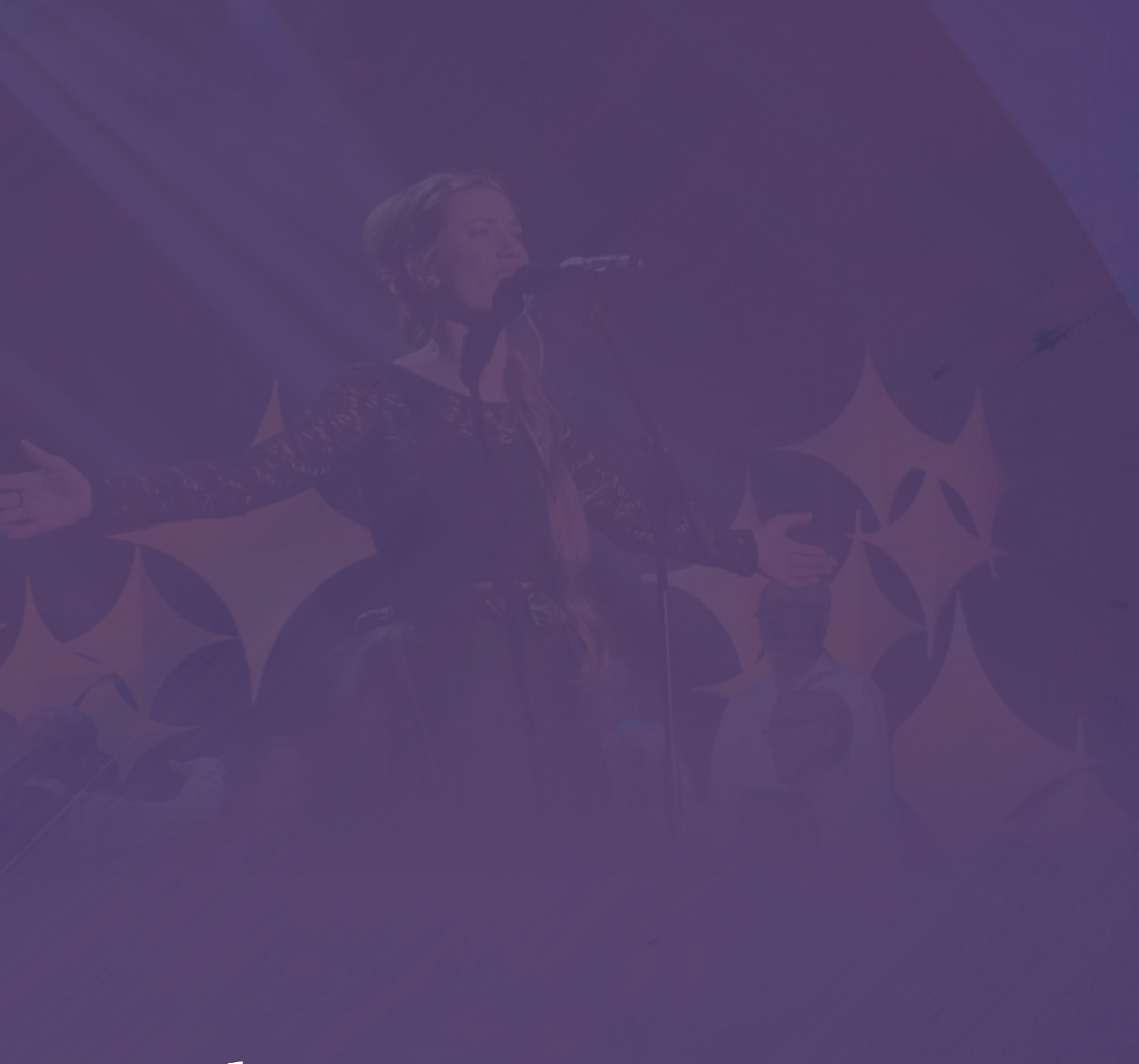

Fédération culturelle canadienne-française

www.fccf.ca | @infofccf

Financé par le gouvernement du Canada | Canada